

INFORMATIONS PRATIQUES

Inscriptions

Les dossiers d'inscription devront nous parvenir au plus tard le **lundi 25 septembre 2023** afin de nous permettre d'organiser les activités (réservations, véhicules, accompagnateurs...).

En raison du nombre limité de places par activités, il se peut que nous ne puissions pas répondre favorablement à l'ensemble de vos inscriptions. Néanmoins, nous ferons au mieux afin que chaque adhérent puisse participer aux activités souhaitées.

Si le dossier est complet et toutes les activités choisies validées, nous ne vous recontacterons pas individuellement.

Si le dossier est incomplet et/ou nous ne pouvons pas répondre favorablement à un ou plusieurs choix d'activités, nous vous recontacterons rapidement (avant le 10 octobre).

Tout désistement aux activités/WE/séjours sera facturé, sauf en cas de présentation d'un certificat médical.

Il se peut qu'une activité soit annulée si un nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint. Dans ce cas, nous vous préviendrons rapidement !

Permanence d'inscription

- Date : **Samedi 23 septembre de 10h à 16h.**
- Lieu : Maison des associations sportives, 535 avenue Saint Exupéry 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Si vous n'êtes pas disponible lors de la permanence, vous pouvez effectuer votre inscription :

- Par mail : associationtouscap@gmail.com
- Par courrier : Association TOUS CAP, 408 rue des Remparts 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Dossier d'inscription

Les personnes qui adhèrent pour la première année devront fournir l'ensemble des documents d'inscription suivants :

- Fiche de renseignements avec photo d'identité
- Bulletin d'adhésion
- Certificat médical
- Ordonnance en cours de validité
- Photocopies carte d'identité, carte d'invalidité, attestation sécurité sociale et mutuelle
- Fiche d'inscription signée

Les adhérents déjà inscrits lors de la saison 2022-2023 devront nous fournir uniquement les documents :

- Bulletin d'adhésion
- Ordonnance en cours de validité
- Fiche d'inscription signée

Nous vous remercions de nous retourner les dossiers complets. Dans le cas contraire, aucune inscription ne pourra être prise en compte !

Contacts salariés

- Marie Hermione : Gestion des inscriptions, activités WE et séjours, facturation....

06/16/45/98/73 associationtouscap@gmail.com

- Romain : Gestion des activités hebdomadaires (piscine, course à pied, gym) + activités WE et séjours

07/66/25/51/95 poulard.romain.touscap@gmail.com

- Aymeric : Gestion de l'activité football et pétanque + activités WE et séjours

06/33/84/92/07 briois.aymeric.touscap@gmail.com

- Jean Luc : Gestion communication, lien avec les entreprises/mairie, mécénat....

06/12/95/69/92 touscap69@gmail.com

Merci de privilégier les contacts par mail !

Association TOUS CAP

Maison des Associations Sportives 535 Avenue Saint Exupéry 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE
associationtouscap@gmail.com 06/16/45/98/73

Association régie par la loi 1901 n°W692004400, reconnue d'utilité publique par affiliation à la FFSA
Immatriculation n°IM094120001 de la Chambre des Associations (CDA) 94100 Saint-Maur-des-Fossés
Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit et caution 8/10 Rue d'Astang 75008 PARIS
Assurance RCP Maif 200 Avenue Salvador Allende 7900 NIORT

Activités programmées

Certaines activités ne sont pas accessibles à tous les adhérents ; merci de bien prendre en compte l'autonomie avant d'effectuer l'inscription. Si une activité choisie ne nous semble pas adaptée, nous vous contacterons afin d'en discuter avec vous !

L'autonomie « Bonne » correspond aux adhérents dynamiques physiquement et peu fatigables et ayant pas ou peu de besoins en aide humaine dans la vie quotidienne.

L'autonomie « Moyenne » correspond aux adhérents relativement fatigables et/ou ayant un besoin régulier en aide humaine.

L'autonomie « Faible » correspond aux adhérents fatigables et/ou ayant besoin d'une aide constante dans la vie quotidienne.

En cas de doute, n'hésitez pas à nous demander conseil !

Lorsque l'autonomie n'est pas précisée, cela signifie que l'activité est accessible à tous dans la limite des places disponibles.

Pour les activités à la journée, l'âge minimum est de 16 ans.

Pour les activités en WE et séjours, l'âge minimum est de 18 ans.

Activités hebdomadaires

Pour toute activité hebdomadaire, vous avez la possibilité d'assister aux 2 premières séances d'essai avant de vous inscrire définitivement.

Nous vous remercions de nous prévenir de votre participation aux séances d'essais !

Matériel à apporter lors des sorties

- Pique-nique pour chaque sortie. Merci de privilégier des choses simples à manger notamment lorsque les repas sont pris en extérieur.
- Bouteille d'eau individuelle obligatoire !
- Tenue adaptée en fonction de la météo et de l'activité programmée.
- Si médicaments le midi, merci de nous les remettre dans un sac nominatif au départ.

Adresses des lieux de RDV

- ESAT de Villefranche : 56 Impasse Edison à Villefranche sur Saône, lorsque Tous Cap assure le transport sur le lieu de l'activité.
- Sur place pour certaines activités, les adresses seront notées sur le planning des activités.

Association TOUS CAP

Maison des Associations Sportives 535 Avenue Saint Exupéry 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE
associationtouscap@gmail.com 06/16/45/98/73

Association régie par la loi 1901 n°W692004400, reconnue d'utilité publique par affiliation à la FFSA
Immatriculation n°IM094120001 de la Chambre des Associations (CDA) 94100 Saint-Maur-des-Fossés
Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit et caution 8/10 Rue d'Astang 75008 PARIS
Assurance RCP Maif 200 Avenue Salvador Allende 7900 NIORT

Organisation des activités

- Pour chaque activité, nous vous enverrons un mail la semaine précédente afin de confirmer et/ou modifier les horaires, lieux de rendez-vous....
- Si vous ne recevez pas de mail, n'hésitez pas à nous contacter afin de vous assurer que votre inscription est bien prise en compte.

Facturation

- L'adhésion de 40€ est à régler au moment de l'inscription aux activités.
- Toutes les autres activités seront à régler par chèque (à l'ordre de Association Tous Cap), espèces ou virement à réception d'une facture nominative.
- Les factures sont envoyées :
 - Fin décembre pour les activités d'octobre à décembre
 - Fin mars pour les activités de janvier à mars
 - Fin juin pour les activités d'avril à juin et les séjours d'été
- Aucun règlement en espèces le jour de l'activité ne sera accepté !
- Nous acceptons les chèques vacances pour les séjours adaptés d'une à 3 semaines.
- Nous sommes éligibles au « Pass Sport » et « Pass Région », ces aides pourront uniquement servir au règlement des activités hebdomadaires.
- Si possible, merci de privilégier le règlement des factures par virement !
Coordonnées bancaires : FR76 1382 5002 0008 0056 6492 791

Cette année, nous avons été contraints d'augmenter les prix des activités car, jusqu'à maintenant, nous ne prenons que très peu en compte le coût des charges salariales.

Or, depuis 2 ans les charges salariales et d'activités (essence, alimentation, coût activités...) ne cessent d'augmenter ! Ce qui nous contraints donc à faire de même afin que l'association pérennise son activité.

Lors de la journée d'inscription du 23 septembre, des informations concernant les possibilités d'aides financières vous seront présentées. Nous pourrons également vous faire parvenir ces informations par mail.

Nous vous remercions de votre compréhension !

Association TOUS CAP

Maison des Associations Sportives 535 Avenue Saint Exupéry 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE
associationtouscap@gmail.com 06/16/45/98/73

Association régie par la loi 1901 n°W692004400, reconnue d'utilité publique par affiliation à la FFSA
Immatriculation n°IM094120001 de la Chambre des Associations (CDA) 94100 Saint-Maur-des-Fossés
Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit et caution 8/10 Rue d'Astang 75008 PARIS
Assurance RCP Maif 200 Avenue Salvador Allende 7900 NIORT